

## SANTÉ

# Le don d'organes dans la rue

Sans blouses blanches ni scalpels, les coordinations hospitalières en charge du don d'organes dans les établissements de santé descendent dans les rues. Leur parcours régional s'arrêtait à Calais hier dans le cadre de la journée nationale du don. Qui prend depuis l'an dernier une forme très particulière. Depuis l'an dernier, ces treize équipes – pour treize établissements dans la région Nord-Pas-de-Calais où peuvent être effectuées des interventions de prélèvement – se mobilisent ensemble pour passer dans les villes concernées et repositionner le contexte du don d'organes.

Dans ces établissements, comme à Calais, on ne pratique pas d'opérations chirurgicales de greffe mais les services de pointe – urgences ou réanimation – peuvent y recevoir des patients en état de mort cérébrale, donc candidats potentiels à la greffe. « Le but de l'opération de communication que nous menons est de parler du don d'organes, de répondre aux questions que le grand public se pose et surtout de faire en sorte que chacun se positionne. L'initiative de cette campagne régionale est partie des coordinations, notre agence de communication a aidé à son organi-



Les grands moyens mobilisés hier en centre-ville en faveur du don d'organes.

sation pratique», résume Antoine Vuillaume, de l'agence Voix publique.

## Méconnaissance

Hier, face à Calais Cœur de vie, un stand permettait d'obtenir docu-

ments et carte de donneur, et de rencontrer les personnels de santé membres des équipes de coordination du don d'organes dans les établissements. « L'originalité, continue Antoine Vuillaume, c'est que c'est une question d'importance qui

descend dans la rue, qui sort de l'univers hospitalier pour aller interpeller les passants ». Même si certains passants ont pris d'eux-mêmes l'initiative de venir discuter avec ces professionnels. Scène originale : on a même pu voir un automobiliste

s'arrêter sur le parvis du centre commercial en donnant un coup de klaxon pour qu'on lui apporte les documents sans qu'il ait à descendre de voiture.

« L'accueil des gens est très bon, confirme le communicant, mais on se rend vite compte que l'on a encore des idées fausses et qui font obstacle au don d'organes. J'ai rencontré une dame, par exemple, qui m'a dit qu'elle était favorable au don mais qu'elle ne voulait pas qu'on lui prélève les yeux. Alors que dans le cadre d'un prélèvement, on ne prélève que les cornées et en aucune manière les yeux ! »

Obtenir une information claire, pragmatique, sur une vraie question de santé publique, c'est ce que permettait la journée d'hier. En filigrane, la question du positionnement reste la base essentielle : que les personnes, de leur vivant, indiquent clairement leurs intentions sur le don d'organes de leur vivant pour ne pas imposer à leurs proches l'obligation de faire un choix douloureux lorsqu'un drame survient. En ayant à l'esprit que la probabilité d'être receveur est bien plus importante que celle d'être donneur.

LAURENT GEUMETZ



## PRATIQUE

Susciter le dialogue entre grand public et professionnels n'était qu'une étape de la journée régionale sur le don d'organes, hier à Calais. Car les échanges doivent se poursuivre dans l'intimité des familles. Le geste du don est un acte important car pour un patient en attente de greffe qui sera finalement opéré, trois autres resteront sans greffon. Faute de don.

« Nous avons mis en place une petite plaquette que l'on remet aux personnes et qui contient une carte de donneur, mais la législation n'accorde aucune valeur à ces cartes, précise Antoine Vuillaume, en charge de la communication autour de la journée du don dans la région. Nous avons donc aussi mis en place des cartes qui communiquent sur le fait que l'on a informé ses proches sur le don d'organes, que l'on s'est positionné. C'est à notre sens un bon moyen pour que la question soit moins taboue dans le cercle familial. Une fois encore, avant de faire la promotion du don, nous faisons la promotion du positionnement des personnes. »

Autre initiative : un livret a été rédigé et il est mis à disposition dans les hôpitaux pour donner une information simple, claire et précise sur le don et la manière dont il se déroule. Avec une double page consacrée au positionnement des différentes religions sur le don d'organes.

## « Cela reste un sujet tabou »

Médecin urgentiste au centre hospitalier de Calais, le docteur Decerf a aussi dans ses fonctions la charge de la coordination du don d'organes du CHC. Hier, elle était présente sur le stand don d'organes dans le cadre des actions sur la journée nationale.

■ **Quel message souhaitez-vous délivrer dans le cadre de cette journée ?**

« Celui du positionnement, avant tout. Car sur le terrain, nous restons confrontés à des situations dramatiques dans lesquelles de la peine s'ajoute quand des proches d'une personne en état de mort cérébrale sont interrogés sur les volontés du disparu sur le don d'organes... et que la question n'a pas été abordée. »

■ **Est-ce toujours le cas ?**

« Heureusement, non. Nous avons eu par exemple la semaine dernière le cas au centre hospitalier de Calais d'une personne décédée qui était donneur potentiel, et les proches sont arrivés en nous disant tout de suite que la personne était d'accord pour le don. »

■ **Malgré cet exemple précis, il faut encore et toujours en parler...**

« Bien sûr, et pour plusieurs raisons. D'abord parce que le don d'organes est quelque chose de nouveau, on en parle depuis les années 60 seulement. Ensuite parce que l'on reste encore dans le domaine du tabou. Parler du don d'organes, c'est



Le docteur Decerf répondait aux questions sur le don d'organes.

aussi parler de la mort. C'est pour cela que des images terribles continuent de circuler : on va enlever les yeux, comme le raconte Antoine, on va littéralement charcuter le corps du disparu alors que l'on est bien dans le domaine d'une chirurgie classique avec tout le respect de la personne que cela implique. »

■ **Les choses progressent-elles dans le bon sens ?**

« D'après les situations que nous vivons au sein de la coordination locale, je peux dire que oui. On parle du don une fois par an grâce à la journée nationale, c'est nécessaire mais sans doute insuffisant. Néanmoins, cela nous permet d'avoir en face de nous des personnes qui ont entendu parler du don d'organes. Elles ne se positionnent pas forcé-

ment mais au moins en ont-elles entendu parler. C'est une première étape. C'est peut-être ce qui explique le fait que les chiffres concernant les prélèvements ne sont pas mauvais pour le CHC en 2013 et depuis le début de 2014 (les chiffres seront prochainement communiqués, NDLR). »

■ **L'opération régionale est-elle une bonne chose en matière de communication ?**

« Oui, cela nous permet de répondre directement aux questions que se posent les gens. Et casser les idées reçues. Je pense par exemple à une dame qui m'a dit qu'elle était favorable au don mais que cela ne la concernait plus car elle avait 70 ans. Ce qui est faux puisqu'il n'y a pas d'âge limite. »

## DANS LES REGLES

Outre les équipes de coordination, un autre acteur est essentiel dans le parcours du don : l'Agence de biomédecine était aussi représentée hier en centre-ville de Calais. « Notre rôle est, pour résumer, l'organisation du don et de la greffe d'un point de vue global, détaille Anita Micelli, infirmière cadre pour l'Agence de biomédecine Nord-Pas-de-Calais. D'abord, c'est nous qui centralisons toutes les demandes, tous les besoins en greffons. Nous avons un fichier qui est actualisé en permanence. Ensuite, nous avons comme interlocuteurs les coordinations don d'organes, et de qualité d'intermédiaire entre don et greffe, c'est notre Agence qui statue pour définir quel patient recevra tel greffon. Car il y a hélas plus de demandes que de greffons disponibles. Enfin, nous veillons à ce que l'éthique médicale soit respectée à tous les niveaux, ainsi qu'à l'anonymat du don. »

En chiffres, sur les 19 000 personnes inscrites sur le fichier national en attente de greffe en 2013, 5 105 ont pu recevoir un greffon. Soit à peine un quart des besoins couverts.

Dans la région, 240 décès en état de mort encéphalique - permettant le prélèvement d'organes - ont été recensés. Ils ont donné lieu 216...prélèvements soit 113 donneurs pouvant donner chacun plusieurs organes ou tissus. 216 personnes ont été greffées en 2013 au CHRU de Lille.

## LE CHIFFRE

816 personnes restaient en attente d'une greffe fin 2013 dans la région Nord-Pas-de-Calais